



RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00365
Numéro SIREN : 377 714 654
Nom ou dénomination : SOCIETE OUEST-FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2017 sous le numéro de dépôt 12169

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DÉPÔT DU

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9

10 OCT. 2017

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

Néant *

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Exercice N clos le, 31122016 N-1 31122015

12169

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	45 718 867	5 925 729
		Fonds commercial (1)	AH	AI	21 962 658	21 962 658
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	2 167 099	534 147
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	42 222	3 982 683
		Constructions	AP	AQ	32 640 489	27 155 196
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	85 895 723	23 094 538
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	27 649 766	4 832 243
		Immobilisations en cours	AV	AW	688 720	4 598 495
		Avances et acomptes	AX	AY	47 754	8 439 040
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	728 811	56 963 426
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	65 000	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	500 000	
Prêts		BF	BG	5 875 631	5 990 491	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	28 960	21 151	
TOTAL (II)		BJ	BK	192 740 882	164 308 827	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	649 741	3 172 991
		En cours de production de biens	BN	BO		91 935
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	71 792	23 010
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 148 633	23 115 401
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 143 512	44 488 508
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	33 065 791	35 502 692
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	10 618 430	11 321 124	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	400 934	415 347	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 941 887	114 933 851	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	278 539 149	287 419 894	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 10 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	417 380	(3) Valeurs plus ou moins dévaluées	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Rennes le 28/10/2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	60 571 674	20 571 674	
	Report à nouveau	DH	2 139 690	3 392 512	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 842 456	43 757 178	
	Subventions d'investissement	DJ	5 658 611	4 820 816	
	Provisions réglementées *	DK	71 270 260	74 145 460	
	TOTAL (I)	DL	143 812 694	147 017 642	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 236 525	2 340 065	
	Provisions pour charges	DQ	14 765 266	12 399 772	
	TOTAL (III)	DR	17 001 791	14 739 837	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 272 953	37 376 892	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	1 101 699	871 087	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 993 460	11 932 045	
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 401 691	47 737 627	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 626 652	1 652 716	
	Autres dettes	EA	7 341 138	8 958 558	
Compte régul.	EB	15 987 066	17 133 486		
TOTAL (IV)	EC	117 724 663	125 662 415		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	278 539 149	287 419 894		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	98 314 340	100 706 670		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 603 193	4 573 193		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	213 821 313	FE		FF	213 821 313
			FG	81 765 893	FH		FI	81 765 893
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	295 587 207	FK		FL	295 587 207	
	Production stockée*					FM	(91 935)	
	Production immobilisée*					FN	172 412	
	Subventions d'exploitation					FO	3 861 539	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	756 855	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 093 997	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	304 380 076
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	22 591 300	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(246 789)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	148 307 528	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 794 689	
Salaires et traitements*						FY	75 712 002	
Charges sociales (10)						FZ	38 054 771	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	14 004 786
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	340 087
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 913 800	
Autres charges (12)						GE	643 953	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	305 116 130	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(736 054)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	946 641	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 390 520	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 041	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	114	
Total des produits financiers (V)						GP	2 338 203	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	20 940	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	911 641	
	Différences négatives de change					GS	19 230	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	951 811	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 386 391	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	650 337	
							9 110 468	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	71 382 576	KE		KF	4 979 939	
CORPORELLES	Terrains					KG	4 024 906	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	19 934 665	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	5 406 975	KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	31 804 936	KQ		KR	4 259 621		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	113 893 357	KT		KU	14 702 231		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	9 218 574	KW		KX	98 016		
		Matériel de transport*				KY	7 685 377	KZ		LA	949 472		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	15 345 294	LC		LD	482 816		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	4 598 495	LI		LJ	673 720		
	Avances et acomptes					LK	8 439 040	LL		LM	47 754		
	TOTAL III					LN	220 351 624	LO		LP	21 213 634		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	57 454 438	8V		8W	302 800			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	500 000			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	6 011 642	IU		IV	670 394			
TOTAL IV					LQ	63 466 080	LR		LS	1 473 194			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	355 200 281	ØH		ØJ	27 666 768			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	466 092	LV	122 067	LW	75 774 355	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	4 024 906	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	19 934 665	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	5 406 975	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	183 054	MH	35 881 503	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	10 610 712	MK	117 984 877	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	9 316 591	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	1 328 198	MQ	7 306 651	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	10 760	MT	15 817 350	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	4 583 495	MZ		NA	688 720	NB	
Avances et acomptes					NC	8 439 040	ND		NE	47 754	NF		
TOTAL III					IV	13 022 536	NG	12 132 726	NH	216 409 995	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	57 757 238	ØZ	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	500 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	777 445	2F	5 904 591	2G	
TOTAL IV					I3		NJ	777 445	NK	64 161 829	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	13 488 628	ØK	13 032 239	ØL	356 346 181	ØM		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A																	
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY	EL			EM			EN				
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE	PF			PG			PH				
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY		
			Autres			QD			QE			QF			QG		
immobilisations corporelles			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK		
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT					
TOTAL III			QU			QV			QW			QX					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR					
CADRE B																	
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
DOTATIONS																	
REPRISES																	
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																	
Colonne 1 Différentiel de durée et autres																	
Colonne 2 Mode dégressif																	
Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Colonne 4 Différentiel de durée et autres																	
Colonne 5 Mode dégressif																	
Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Frais établissements TOTAL I																	
Autres immob. incorporelles TOTAL II																	
Terrains																	
Constructions																	
Sur sol propre																	
Sur sol d'autrui																	
Inst. gales, agenc. et am. des const.																	
Inst. techniques mat. et outillage																	
Autres immobilisations corporelles																	
Inst. gales, agenc. am. divers																	
Matériel de transport																	
Mat. bureau et inform. mobilier																	
Emballages récup. et divers																	
TOTAL III																	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV																	
Total général (I+II+III+IV)																	
Total général non ventilé (N°+N°Q+N°R)																	
Total général non ventilé (N°S+N°T+N°U)																	
Total général non ventilé (N°W+N°Y)																	
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																	
Montant net au début de l'exercice																	
Augmentations																	
Dotations de l'exercice aux amortissements																	
Montant net à la fin de l'exercice																	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer																	
Primes de remboursement des obligations																	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	232 503	TG	TH	TI	232 503		
	Amortissements dérogatoires	3X	46 303 153	TM	5 916 565	TN	6 101 990	TO	46 117 727
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	27 609 803	TP	2 610 000	TQ	5 299 774	TR	24 920 029
	TOTAL I	3Z	74 145 460	TS	8 526 565	TT	11 401 765	TU	71 270 260
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	2 340 065	4B	207 500	4C	311 040	4D	2 236 525
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	11 022 880	4Y	1 223 809	4Z		5A	12 246 689
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 376 891	5W	1 274 060	5X	132 374	5Y	2 518 577
	TOTAL II	5Z	14 739 837	TV	2 705 369	TW	443 414	TX	17 001 791
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	728 811	9V	9W	9X	728 811	
		- autres immobilisations financières (1)*	06	65 000	07	08	09	65 000	
	Sur stocks et en cours	6N	601 548	6P	48 193	6R	649 741		
	Sur comptes clients	6T	856 739	6U	291 894	6V	1 148 633		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	5 122 572	6Y	20 940	6Z	5 143 512		
TOTAL III	7B	7 374 672	TY	361 027	TZ	7 735 699			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	96 259 969	UB	11 592 962	UC	11 845 180	UD	96 007 752	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 253 888	UF	268 099			
	- financières		UG	20 940	UH				
	- exceptionnelles		UJ	9 318 133	UK	11 577 081			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	65 000	UM		UN	65 000			
	Prêts (1) (2)		UP	5 875 631	UR	388 419	US	5 487 211			
	Autres immobilisations financières		UT	28 960	UV	28 960	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	89 568		89 568					
	Autres créances clients		UX	24 174 466		24 174 466					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	33 550		2 030		31 520			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	47 915		47 915					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 705 649		4 705 649				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	586 475		586 475				
	Groupe et associés (2)		VC	43 339 420		3 397 462		39 941 958			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	919 008		919 008					
	Charges constatées d'avance		VS	400 934		400 934					
	TOTAUX			VT	80 266 582	VU	34 740 892	VV	45 525 690		
RENOIS	(1)	Montant des	VD	646 363							
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE	761 223							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	8 607 789		8 607 789					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	24 665 164		7 325 446		16 737 432		602 286	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 101 699		291 095		810 604				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 993 460		12 993 460						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 026 355		19 026 355						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 213 926		19 213 926						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 554 000		5 554 000					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	607 408		607 408					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 626 652		2 626 652						
Groupe et associés (2)		VI	1 394 256		1 394 256						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 946 882		4 686 882		1 260 000				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	15 987 066		15 987 066						
TOTAUX			VY	117 724 663	VZ	98 314 340		18 808 036		602 286	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 125 289							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122016			
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés				WA	3 842 456	
	de son conjoint				WB		
	moins part déductible*				WC		
	à réintégrer :				XE	198 501	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	82 432	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	116 069	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	1 769 018	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	110	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	(1 114 750)	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				
			- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	4 883 560	
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19%				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
			- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	15 336	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OY	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	430 139	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	2 895 858
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	1 987 702		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	1 987 702		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		10 736 039
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision IDR	8X	1 223 809	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Contribution sociale de solidarité	9K	435 260	9L 458 312
Forfait social	9M	18 325	9N 179 350
Participation	9P	91 624	9R 896 752
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	1 769 018	YO 1 534 414
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 392 512		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
							- Autres réserves	ZD	40 000 000					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	43 757 178			Dividendes		ZE	5 010 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions		ZF						
					Report à nouveau		ZG	2 139 690						
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	47 149 690						
	TOTAL I	ØF	47 149 690		TOTAL II									
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
										Exercice N :		Exercice N - 1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	755 000		1 468 000				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	37 131 862		34 923 529				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété				J8			XQ	1 374 526		1 299 566			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	741 866		717 413				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	22 041 621		23 213 012				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES			ST	87 017 650		86 564 081			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	148 307 528		146 717 604				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			9Z	3 794 689		4 069 312			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	3 794 689		4 069 312				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	24 792 229		24 792 229				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	26 876 865		26 876 865				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB	74 867 906						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :				9 00	handicapés) :	65,00	YP	1442,00		1461,00			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%		%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	1 987 702		Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 3 8 8 6 5 5 9 4 0 0 0 1 6				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE					Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	Immobilisations corporelles	12 254 794	12 155 357		99 436	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	196 847	97 410	97 410			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+	61 553		
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			158 963				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
	(à préciser) au titre de :	N-6				
		N-7				
		N-8				
N-9						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *					
Exercice ouvert le :01.01.2016..... et clos le :31.12.2016.....										Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>					
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :															
438865594 ASS ASS. PRINC. DEMO. HUMANISTE															
I Production de l'entreprise															
Ventes de marchandises										OA					
Production vendue – Biens										OB	212 287 349				
Production vendue – Services										OC	83 299 858				
Production stockée										OD	(91 935)				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	172 412				
Subventions d'exploitation reçues										OF	3 861 539				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OH	469 887				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK	3 624 109				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT					
TOTAL 1										OM	303 623 221				
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)															
Achats de marchandises (droits de douane compris)										ON					
Variation de stocks (marchandises)										OO					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)										OP	22 591 300				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)										OQ	(246 789)				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances										OR	146 239 593				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OW	643 953				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante										OY					
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.										OZ					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9					
TOTAL 2										OJ	169 228 057				
III Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	134 395 163		
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)										SA	134 395 163				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.															
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE										GX					
Période de référence				GY		/		/		GZ		/		/	
Date de cessation				HR		/		/							
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.															
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.															

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SOCIETE OUEST-FRANCE

ADRESSE (voie) 10 rue du Breil

CODE POSTAL 35051 VILLE RENNES CEDEX 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	149 975
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	15	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	25

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
2 (1)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SOCIETE OUEST-FRANCE

ADRESSE (voie) 10 rue du Breil

CODE POSTAL 35051

VILLE RENNES CEDEX 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

15

Forme juridique	EURL	Dénomination	STE IMPRESSION GRAND LIEU
N° SIREN (si société établie en France)	381844109	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	rue de la Guillauderie
	Code Postal	Commune	LA CHEVROLIERE Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADDITI
N° SIREN (si société établie en France)	751598061	% de détention	68.53
Adresse :	N° 0010	Voie	rue du Breil
	Code Postal 35000	Commune	RENNES Pays FRA
Forme juridique	SA	Dénomination	INFOMER
N° SIREN (si société établie en France)	353867203	% de détention	99.82
Adresse :	N° 0013	Voie	rue du Breil
	Code Postal 35051	Commune	RENNES CEDEX 9 Pays FRA
Forme juridique	SC	Dénomination	STE PARTIC GRAND OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	323913236	% de détention	43.87
Adresse :	N° 0089	Voie	rue du Faubourg St Honoré
	Code Postal 75008	Commune	PARIS Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	OUEST PLUS SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	501663017	% de détention	100.00
Adresse :	N° 0010	Voie	rue du Breil
	Code Postal 35000	Commune	RENNES Pays FRA
Forme juridique	SEM	Dénomination	RENNES CITE MEDIA
N° SIREN (si société établie en France)	333734838	% de détention	12.15
Adresse :	N° 0019	Voie	rue de la Quintaine
	Code Postal 35000	Commune	RENNES Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	FRANCE MEDIA REGIONS
N° SIREN (si société établie en France)	538842469	% de détention	100.00
Adresse :	N° 0010	Voie	rue du Breil
	Code Postal 35000	Commune	RENNES Pays FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	366
N° SIREN (si société établie en France)	803554187	% de détention	14.32
Adresse :	N° 0101	Voie	BD MURAT
	Code Postal 75016	Commune	PARIS Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET

3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA SOCIETE OUEST-FRANCE

ADRESSE (voie)

10 rue du Breil

CODE POSTAL

35051

VILLE

RENNES CEDEX 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

15

Forme juridique	<input type="text" value="SA"/>	Dénomination	<input type="text" value="EDILARGE"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="324417096"/>	% de détention	<input type="text" value="99.73"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="0013"/>	Voie	<input type="text" value="rue du Breil"/>
	Code Postal <input type="text" value="35000"/>	Commune	<input type="text" value="RENNES"/>
		Pays	<input type="text" value="FRA"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

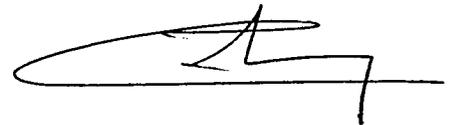
Société OUEST-FRANCE
10, rue du Breil
Z.I. Sud Est
35051 RENNES CEDEX 9

ANNEXE

EXERCICE du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Rennes, le 27 juin 2017



Entreprise :	OUEST-FRANCE
Forme Juridique :	S.A.
Total du Bilan :	278 539 150 €
Effectif Moyen :	1 442 (EQTC)
Chiffre d'Affaires hors Taxes :	295 587 207 €

SOMMAIRE

I -	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
II -	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2.1	Principes généraux	3
2.2	Particularités de l'exercice	3
2.3	Immobilisations corporelles produites : intérêts emprunts	3
2.4	Amortissements pour dépréciation des Immobilisations corporelles	3
2.5	Mode d'évaluation des titres de participation	4
2.6	Stocks de produits achetés	4
2.7	Créances	4
2.8	Provisions réglementées	4
2.8.1	Provision 39 bis	
2.8.2	Amortissements dérogatoires	
2.8.3	Provision pour hausse des prix	
2.9	Provisions pour risques et charges	5
2.9.1	Indemnités de départ à la retraite	
2.9.2	Autres provisions	
2.10	Dettes d'exploitation	5
2.10.1	Dettes sociales	
2.10.2	Invendus à rentrer	
2.10.3	Abonnements à servir	
2.11	Régies publicitaires	5
2.12	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	5
III -	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1	Fonds commercial	6
3.2	Crédit bail	6
3.3	Liste des filiales et participations	7
3.4	Éléments relatifs aux filiales et participations	7
3.5	Stocks	8
3.6	Composition du capital social	8
3.7	Variation des capitaux propres	8
3.8	Détail des provisions réglementées	8
3.9	Charges à payer et produits constatés d'avance	9
IV -	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	10
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	10
4.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
4.3	Résultat exceptionnel	10
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires	11
4.5	Intégration fiscale	11
4.6	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	12
4.7	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	12
V -	AUTRES INFORMATIONS	13
5.1	Engagements financiers	13
VI -	TABLEAUX DIVERS	14
6.1	Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (DGI N° 2054)	15
6.2	Amortissements pratiqués par catégorie (DGI N° 2055)	16
6.3	Provisions pratiquées par catégorie (DGI N° 2056)	17
6.4	Echéances créances et dettes à la clôture (DGI N° 2057)	18

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Mise en production courant mai 2016 de la deuxième rotative KBA sur le site de Chantepie
- Acquisition de 1 469 097 titres Edilarge au 31/12/2016.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

2.2 - Particularités de l'exercice 2016

Néant.

2.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

2.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

2.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

2.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////////////////////
Marchandises	X	////////////////////////////////////

A compter de 2015, les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

2.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

2.8 - Provisions réglementées

2.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

2.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

A compter de 2005, de nouveaux amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour tenir compte des corrections fiscales de sortie de crédit bail immobilier.

2.8.3 – Provision pour hausse des prix

Suite à une augmentation importante du prix du papier journal, une provision pour hausse des prix a été constituée au titre de l'exercice 2011 et devra être reprise au plus tard le 31/12/2017.

2.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

2.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte :

- d'un taux d'actualisation de 1.50 % ;
- d'un taux d'inflation de 1.5 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;
- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

2.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

2.10 - Dettes d'exploitation

2.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

2.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

2.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux restant à servir à la date de clôture et valorisé au tarif applicable à chaque abonné.

2.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou un pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

2.12 – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La société a opté pour l'inscription du CICE en réduction des charges de personnel pour un montant de 1 470 752 € en 2016. Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Dans les comptes consolidés du Groupe Ouest-France, il a été amorti, ce qui réduit sa valeur actuelle à 14 268 000 €.

Il ne fait plus l'objet d'un amortissement sa valeur d'usage est considéré comme illimitée.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2017-2021.

Avec un taux d'actualisation de 7% et un taux de croissance infini de 0.8%, sa valeur au 31/12/2016 est estimé à 49 324 000 € ce qui justifie l'absence de dépréciation.

3.2 - Crédit bail

Informations en milliers d'euros

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements				Valeur nette
		Mode	Durée	Dotation exercice	Dotation cumulée	
Terrains	1 285					1 285
Constructions	6 140	Linéaire	20 ans	307	4 278	1 862
Constructions (frais actes)	434	Linéaire	5ans	0	434	0
Totaux	7 859			307	4 712	3 147

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumul	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	116	1 674	115	8	0	123	0
Constructions	557	7 999	554	36	0	590	0
Constructions (frais actes)	40	565	39	3	0	42	0
Totaux	713	10 238	708	47	0	755	0

3.3 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes versés en 2016	Capitaux Propres 2016	Résultat 2016	Chiffre d'affaires 2016
S.I.G.L	100,00	762 245 €	700 000 €	1 777 967 €	800 129 €	10 404 301 €
OPS	100,00	37 000 €	99 900 €	112 090 €	59 832 €	1 924 230 €
FMR	100,00	0 €		-388 963 €	-30 421 €	9 788 €
INFOMER	99,82	0 €		-5 030 326 €	-668 353 €	5 227 715 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		1 201 441 €	-5 365 074 €	5 692 974 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		81 613 078 €	275 845 €	885 105 €
Sté SPGO	43,87	20 069 €	108 570 €	498 890 €	6 073 €	0 €
366 SAS	14,32	35 800 €				
TV RENNES	12,15	0 €				

Chiffres 2016 Non communiqué
Chiffres 2016 Non communiqué

Mouvements significatifs de l'exercice :

Acquisition de 1 469 097 actions Edilarge	300 000 €
Honoraires sur acquisition de titres / Edilarge	2 800 €
	302 800 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe : SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

3.4 - Eléments relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	56 839 045 €	124 381 €
Créances clients	16 090 549 €	2 904 809 €
Autres créances	43 634 720 €	31 255 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 702 372 €	0 €
Autres dettes	3 966 062 €	0 €

Charges financières	28 577 €	
Produits financiers	1 819 016 €	146 741 €

3.5 - Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 118 678 €		2 118 678 €
Pièces de rechange	1 243 595 €	649 742 €	593 853 €
Divers	460 460 €		460 460 €
Total	3 822 733 €	649 742 €	3 172 991 €

3.6 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2.00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2.00 €

3.7 – Variation des capitaux propres

	A nouveau 2016	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin 12/2016
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	20 601 674 €	40 000 000 €			60 601 674 €
Report à nouveau	3 392 513 €	-1 252 822 €			2 139 691 €
Résultat	43 757 178 €	-43 757 178 €	3 842 457 €		3 842 457 €
Subvent. d'invest.	4 820 816 €		2 039 692 €	1 201 896 €	5 658 612 €
Provisions réglem.	74 145 461 €		8 526 565 €	11 401 765 €	71 270 260 €
	147 017 642 €	-5 010 000 €	14 408 713 €	12 603 661 €	143 812 694 €

Distribution de dividendes effectués sur 2016 au titre de l'exercice 2015 : 5 010 000 €

3.8 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2012	1 950 029 €
2013	3 460 000 €
2014	5 970 000 €
2015	10 930 000 €
2016	2 610 000 €
	24 920 029 €

3.9 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	165 681 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 907 137 €
Dettes fiscales et sociales	31 329 949 €
Autres dettes	11 540 €
Total	34 414 307 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	15 971 172 €
Autres produits constatés d'avance	15 894 €
Total	15 987 066 €

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	211 087 882 €
Publicité	67 553 216 €
Divers	16 946 109 €
Total	295 587 207 €

4.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarie
Cadres	348
Employés	222
Journalistes	635
Ouvriers	237
Total	1 442

4.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	2 610 000 €	5 299 775 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	5 299 775 €	5 944 785 €
* dégressif	616 791 €	157 206 €
Provision pour plan de Départs Volontaires	0 €	132 375 €
Provision Urssaf 2016	669 068 €	
Départs PMS	132 375 €	
Quote part Subvention portage		161 750 €
Subventions Fonds de Modernisation		1 201 896 €
Cessions d'immobilisations	99 437 €	196 847 €
Divers	465 415 €	437 973 €
Totaux	9 892 860 €	13 532 606 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel.

4.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	650 337 €	-414 987 €
Résultat exceptionnel et participation	3 548 121 €	770 988 €
Résultat net comptable	4 198 458 €	356 002 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- 1 - Résultat d'exploitation
 - 2 - Résultat financier
 - 3 - Résultat exceptionnel
 - 4 - Participation des salariés
- } Résultat courant

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

4.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la nouvelle convention d'intégration fiscale stipule que les sociétés bénéficiaires supportent l'impôt de droit commun.

Les sociétés déficitaires, hors Sipa, sont créditées de l'économie d'impôt.

Sur l'exercice 2016, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 356 002 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 662 568 €
- crédits d'impôts : (306 566 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

4.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	3 842 456 €	
Impôts sur les bénéfices	356 002 €	
Résultat avant impôts		4 198 458 €
Provision article 39 bis (reprise)	-2 689 775 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-185 425 €	
Variation nette des provisions réglementées		-2 875 200 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		1 323 258 €

4.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 24 920 029 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	24 920 029 €	33,33%	8 306 676 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 12 246 689 €			
Provision participation salariés 91 624 €			
Contribution sociale de solidarité 435 260 €			
Forfait social sur participation salariés 18 325 €			
Allègements de la dette future d'impôts	12 791 898 €	33,33%	4 263 966 €

V – AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Engagements financiers

Engagement donnés	
- Avals	
- Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000 € - Dans Chasse Marée à hauteur de 200 000 €	
- Hypothèques	
- Autres	

Engagement reçus	
- Avals	
- Cautions	
- Abandon de créance avec clause de meilleure fortune :	
- Créance / SENO à échéance du 31/12/17	94 000 €
- Créance / SENO à échéance du 31/12/19	126 000 €
- Créance / Télévision Bretagne Ouest à échéance du 31/12/18	32 500 €

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	71 382 576	KE		KF	4 979 939	
CORPORELLES	Terrains					KG	4 024 906	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	19 934 665	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	5 406 975	KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	31 804 936	KQ	4 259 621	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	113 893 357	KT	14 702 231	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	9 218 574	KW		KX	98 016
		Matériel de transport *					KY	7 685 377	KZ		LA	949 472
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	15 345 294	LC		LD	482 816
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	4 598 495	LI		LJ	673 720	
	Avances et acomptes					LK	8 439 040	LL		LM	47 754	
	TOTAL III					LN	220 351 624	LO		LP	21 213 634	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	57 454 438	8V		8W	302 800		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	500 000		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	6 011 642	IU		IV	670 394		
TOTAL IV					IQ	63 466 080	LR		LS	1 473 194		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	355 200 281	ØH		ØJ	27 666 768		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		3		4		
								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	466 092	LV	122 067	LW	75 774 355	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	4 024 906	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	19 934 665	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	5 406 975	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	183 054	MH	35 881 503	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	10 610 712	MK	117 984 877	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	9 316 591
		Matériel de transport					IV	1 328 198	MP		MQ	7 306 651
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW	10 760	MS		MT	15 817 350
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	4 583 495	MZ		NA	688 720	
	Avances et acomptes					NC	8 439 040	ND		NE	47 754	
	TOTAL III					IY	13 022 536	NG	12 132 726	NH	216 409 995	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
Autres participations					IØ		ØX		ØY	57 757 238		
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	500 000		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	777 445	2F	5 904 591		
TOTAL IV					I3		NJ	777 445	NK	64 161 829		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	13 488 628	ØK	12 022 200	ØL	216 409 995	2H	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A																			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN				
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PG			PH				
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ				
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU				
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC							
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			QE			QF			QG				
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK				
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO				
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT				
TOTAL III			QU			QV			QW			QX							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR							
CADRE B																			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3					
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6					
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4					
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL		NM		NO													
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		5 916 565		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		6 101 990		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	232 503	TG	TH	TI	232 503		
	Amortissements dérogatoires	3X	46 303 153	TM	5 916 565	TN	6 101 990	TO	46 117 727
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	27 609 803	TP	2 610 000	TQ	5 299 774	TR	24 920 029
	TOTAL I	3Z	74 145 460	TS	8 526 565	TT	11 401 765	TU	71 270 260
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	2 340 065	4B	207 500	4C	311 040	4D	2 236 525
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	11 022 880	4Y	1 223 809	4Z		5A	12 246 689
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	1 376 892	5W	1 274 059	5X	132 374	5Y	2 518 577
	TOTAL II	5Z	14 739 837	TV	2 705 368	TW	443 414	TX	17 001 791
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	728 811	9V	9W	9X	728 811	
		- autres immobilisations financières (I) *	06	65 000	07	08	09	65 000	
	Sur stocks et en cours	6N	601 548	6P	48 193	6R	6S	649 741	
	Sur comptes clients	6T	856 739	6U	291 894	6V	6W	1 148 633	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	5 122 572	6Y	20 940	6Z	7A	5 143 512	
	TOTAL III	7B	7 374 672	TY	361 027	TZ	UA	7 735 699	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	96 259 970	UB	11 592 961	UC	11 845 180	UD	96 007 752
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	2 253 888	UF	268 099				
	- financières	UG	20 940	UH					
	- exceptionnelles	UJ	9 318 133	UK	11 577 081				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE											
Néant <input type="checkbox"/> *											
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	65 000	UM		UN	65 000		
	Prêts (1) (2)			UP	5 875 631	UR	388 419	US	5 487 211		
	Autres immobilisations financières			UT	28 960	UV	28 960	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	89 568		89 568				
	Autres créances clients			UX	24 174 466		24 174 466				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation autorisée constituée) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	33 550		2 030		31 520		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	47 915		47 915				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 705 649		4 705 649				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	586 475		586 475				
	Groupe et associés (2)			VC	43 339 420		3 397 462		39 941 958		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	919 008		919 008				
	Charges constatées d'avance			VS	400 934		400 934				
	TOTAUX				VT	80 266 582	VU	34 740 892	VV	45 525 690	
RENOIS	(1)	Montant des		VD	646 363						
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE	761 223						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	8 607 789		8 607 789					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	24 665 164		7 325 446		16 737 432	602 286		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	1 101 699		291 095		810 604			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	12 993 460		12 993 460					
Personnel et comptes rattachés			8C	19 026 355		19 026 355					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	19 213 926		19 213 926					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 554 000		5 554 000					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	607 408		607 408					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	2 626 652		2 626 652					
Groupe et associés (2)			VI	1 394 256		1 394 256					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	5 946 882		4 686 882		1 260 000			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZL								
Produits constatés d'avance			8L	15 987 066		15 987 066					
TOTAUX				VY	117 724 663	VZ	98 314 340		18 808 036	602 286	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	8 125 289						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

TROISIEME RESOLUTION

Nous proposons d'affecter ainsi qu'il suit le résultat net comptable dont le montant est de :	3 842 456,96 €
- augmenté du report à nouveau bénéficiaire de :	2 139 690,94 €
Soit au total	<u>5 982 147,90 €</u>
- aux actionnaires, à titre de dividende de 5 € par action :	750 000,00 €
- le solde, soit la somme de :	5 232 147,90 €
étant laissé au poste de report à nouveau créditeur	

Le dividende global revenant à chaque action est ainsi fixé à 5 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2017.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2015	5 010 000 €			
31 décembre 2014	2 505 000 €			
31 décembre 2013	18 000 €			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Fait à Rennes,
Le 27 juin 2017





KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Société Ouest France S.A.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Rennes, le 27 juin 2017

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Exercice clos le 31 décembre 2016
Société Ouest France S.A.
10 rue du Breil - Z.I. Sud Est - 35051 RENNES Cedex 9
Ce rapport contient 25 pages
Référence : GC/FN/CG/SC/179



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Société Ouest France S.A.

Siège social : 10 rue du Breil - Z.I. Sud Est - 35051 RENNES Cedex 9
Capital social : € 300 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Ouest France S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 56 963 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.5 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la cohérence de celles retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

- Les fonds de commerce, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 21 963 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.1 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

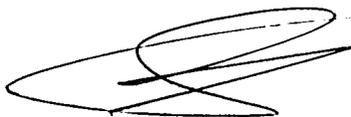
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Saint Grégoire, le 5 juin 2017

KPMG S.A.



Gwenaël Chedaleux
Associé



Franck Noël
Associé

Formulaire obligatoire l'article 51 A
du Code général de commerce

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE QUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 300 000	DA	300 000	300 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Reserve légale (3)	DD	30 000	30 000			
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	60 571 674	20 571 674			
	Report à nouveau	DH	2 139 690	3 392 512			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 842 456	43 757 178			
	Subventions d'investissement	DJ	5 658 611	4 820 816			
	Provisions réglementées *	DK	71 270 260	74 145 460			
	TOTAL (I)	DL	143 812 694	147 017 642			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 236 525	2 340 065			
	Provisions pour charges	DQ	14 765 266	12 399 772			
	TOTAL (III)	DR	17 001 791	14 739 837			
DETTES (+)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 272 953	37 376 892			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 101 699	871 087			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 993 460	11 932 045			
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 401 691	47 737 627			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 626 652	1 652 716			
Compte régular	Autres dettes	EA	7 341 138	8 958 558			
	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 987 066	17 133 486			
TOTAL (IV)	EC	117 724 663	125 662 415				
Ecart de conversion passif*	(V)	ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	278 539 150	287 419 894				
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont	Reserve speciale de reevaluation (1959)	1C				
		Écart de réévaluation libre	1D				
		Reserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3) Dont reserve spéciale des plus-values à long terme *	1F					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	98 314 340	100 706 670				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		4 573 193				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formule obligatoire, art. L. 14 A
du Code général des impôts.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FC			
	Production vendue } biens *	FD	213 821 313	FE	213 821 313	218 749 671	
		FG	81 765 893	FH	81 765 893	87 717 580	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	295 587 207	FK	295 587 207	306 467 252	
	Production stockée*			FM	(91 935)	63 238	
	Production immobilisée*			FN	172 412	149 581	
	Subventions d'exploitation			FO	3 861 539	2 834 122	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	756 855	8 505 238	
	Autres produits (1) (11)			FQ	4 093 997	1 589 640	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	304 380 076	319 609 075
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	22 591 300	22 784 326	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(246 789)	1 242 123	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	148 307 528	146 717 604	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	3 794 689	4 069 312	
	Salaires et traitements*			FY	75 712 002	76 246 723	
	Charges sociales (10)			FZ	38 054 771	44 784 572	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	14 004 786	13 720 145
					GB		
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*			GC	340 087	558 976
		Pour risques et charges - dotations aux provisions			GD	1 913 800	757 483
	Autres charges (12)			GE	643 953	755 487	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	305 116 130	311 636 754	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(736 054)	7 972 320	
OPÉRATIONS EN COURANT	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	946 641	1 226 874	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 390 520	2 191 024	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN	1 041	4 544	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		1 14	
Total des produits financiers (V)				GP	2 338 203	3 422 557	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	20 940	1 275 420	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	911 641	992 603	
	Différences négatives de change			GS	19 230	16 384	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	951 811	2 284 409	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 386 391	1 138 148	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	650 337	9 110 468	

Cepid Concept

(RÈGLES - voir tableau n° 2051) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 61 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

N°ant *

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	556 781		1 267 557
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	1 398 743		56 993 864
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	11 577 081		20 959 689
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	13 532 605		79 221 111
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	475 289		6 924 369
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	99 436		12 847 708
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	9 318 133		19 594 312
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 892 860		39 366 390
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 639 745		39 854 721
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ	91 624		1 312 078
Impôts sur les bénéfices *		HK	356 002		3 895 933
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	320 250 885		402 252 744
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	316 408 428		358 495 565
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 842 456		43 757 178
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de location immobilières	HY			2 069 575
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier	HQ	693 407		685 274
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			2 552 693
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			12 791
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HN			38 537
(9)	Dont transferts de charges	A1			7 838 438
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6				
	obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**Société OUEST-FRANCE
10, rue du Breil
Z.I. Sud Est
35051 RENNES CEDEX 9**

ANNEXE

EXERCICE du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

Entreprise :	OUEST-FRANCE
Forme Juridique :	S.A.
Total du Bilan :	278 539 150 €
Effectif Moyen :	1 442 (EQTC)
Chiffre d'Affaires hors Taxes :	295 587 207 €

SOMMAIRE

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1 Principes généraux
- 2.2 Particularités de l'exercice
- 2.3 Immobilisations corporelles produites : intérêts emprunts
- 2.4 Amortissements pour dépréciation des Immobilisations corporelles
- 2.5 Mode d'évaluation des titres de participation
- 2.6 Stocks de produits achetés
- 2.7 Créances
- 2.8 Provisions réglementées
 - 2.8.1 Provision 39 bis
 - 2.8.2 Amortissements dérogatoires
 - 2.8.3 Provision pour hausse des prix
- 2.9 Provisions pour risques et charges
 - 2.9.1 Indemnités de départ à la retraite
 - 2.9.2 Autres provisions
- 2.10 Dettes d'exploitation
 - 2.10.1 Dettes sociales
 - 2.10.2 Invendus à rentrer
 - 2.10.3 Abonnements à servir
- 2.11 Régies publicitaires
- 2.12 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

III - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 3.1 Fonds commercial
- 3.2 Crédit bail
- 3.3 Liste des filiales et participations
- 3.4 Eléments relatifs aux filiales et participations
- 3.5 Stocks
- 3.6 Composition du capital social
- 3.7 Variation des capitaux propres
- 3.8 Détail des provisions réglementées
- 3.9 Charges à payer et produits constatés d'avance

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires
- 4.2 Ventilation de l'effectif moyen
- 4.3 Résultat exceptionnel
- 4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 4.5 Intégration fiscale
- 4.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires
- 4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

V - AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 Engagements financiers

VI - TABLEAUX DIVERS

- 6.1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (DGI N° 2054)
- 6.2 Amortissements pratiqués par catégorie (DGI N° 2055)
- 6.3 Provisions pratiquées par catégorie (DGI N° 2056)
- 6.4 Echéances créances et dettes à la clôture (DGI N° 2057)

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Mise en production courant mai 2016 de la deuxième rotative KBA sur le site de Chantepie
- Acquisition de 1 469 097 titres Edilarge au 31/12/2016.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

2.2 - Particularités de l'exercice 2016

Néant.

2.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

2.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

2.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

2.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////////////////////
Marchandises	X	////////////////////////////////////

A compter de 2015, les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

2.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

2.8 - Provisions réglementées

2.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

2.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

A compter de 2005, de nouveaux amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour tenir compte des corrections fiscales de sortie de crédit bail immobilier.

2.8.3 – Provision pour hausse des prix

Suite à une augmentation importante du prix du papier journal, une provision pour hausse des prix a été constituée au titre de l'exercice 2011 et devra être reprise au plus tard le 31/12/2017.

2.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

2.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte :

- d'un taux d'actualisation de 1.50 % ;
- d'un taux d'inflation de 1.5 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;
- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

2.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

2.10 - Dettes d'exploitation

2.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

2.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

2.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux restant à servir à la date de clôture et valorisé au tarif applicable à chaque abonné.

2.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou un pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

2.12 – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La société a opté pour l'inscription du CICE en réduction des charges de personnel pour un montant de 1 470 752 € en 2016. Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Dans les comptes consolidés du Groupe Ouest-France, il a été amorti, ce qui réduit sa valeur actuelle à 14 268 000 €.

Il ne fait plus l'objet d'un amortissement sa valeur d'usage est considéré comme illimitée.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2017-2021.

Avec un taux d'actualisation de 7% et un taux de croissance infini de 0.8%, sa valeur au 31/12/2016 est estimé à 49 324 000 € ce qui justifie l'absence de dépréciation.

3.2 - Crédit bail

Informations en milliers d'euros

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements				Valeur nette
		Mode	Durée	Dotation exercice	Dotation cumulée	
Terrains	1 285					1 285
Constructions	6 140	Linéaire	20 ans	307	4 278	1 862
Constructions (frais actes)	434	Linéaire	5ans	0	434	0
Totaux	7 859			307	4 712	3 147

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumul	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	116	1 674	115	8	0	123	0
Constructions	557	7 999	554	36	0	590	0
Constructions (frais actes)	40	565	39	3	0	42	0
Totaux	713	10 238	708	47	0	755	0

3.3 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes versés en 2016	Capitaux Propres 2016	Résultat 2016	Chiffre d'affaires 2016
S.I.G.L	100,00	762 245 €	700 000 €	1 777 967 €	800 129 €	10 404 301 €
OPS	100,00	37 000 €	99 900 €	112 090 €	59 832 €	1 924 230 €
FMR	100,00	0 €		-388 963 €	-30 421 €	9 788 €
INFOMER	99,82	0 €		-5 030 326 €	-668 353 €	5 227 715 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		1 201 441 €	-5 365 074 €	5 692 974 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		81 613 078 €	275 845 €	885 105 €
Sté SPGO	43,87	20 069 €	108 570 €	498 890 €	6 073 €	0 €
366 SAS	14,32	35 800 €		<i>Chiffres 2016 Non communiqué</i>		
TV RENNES	12,15	0 €		<i>Chiffres 2016 Non communiqué</i>		

Mouvements significatifs de l'exercice :

Acquisition de 1 469 097 actions Edilarge	300 000 €
Honoraires sur acquisition de titres / Edilarge	2 800 €
	<u>302 800 €</u>

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe : SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

3.4 - Eléments relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	56 839 045 €	124 381 €
Créances clients	16 090 549 €	2 904 809 €
Autres créances	43 634 720 €	31 255 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 702 372 €	0 €
Autres dettes	3 966 062 €	0 €

Charges financières	28 577 €	
Produits financiers	1 819 016 €	146 741 €

3.5 - Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 118 678 €		2 118 678 €
Pièces de rechange	1 243 595 €	649 742 €	593 853 €
Divers	460 460 €		460 460 €
Total	3 822 733 €	649 742 €	3 172 991 €

3.6 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2.00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2.00 €

3.7 – Variation des capitaux propres

	A nouveau 2016	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin 12/2016
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	20 601 674 €	40 000 000 €			60 601 674 €
Report à nouveau	3 392 513 €	-1 252 822 €			2 139 691 €
Résultat	43 757 178 €	-43 757 178 €	3 842 457 €		3 842 457 €
Subvent. d'invest.	4 820 816 €		2 039 692 €	1 201 896 €	5 658 612 €
Provisions réglem.	74 145 461 €		8 526 565 €	11 401 765 €	71 270 260 €
	147 017 642 €	-5 010 000 €	14 408 713 €	12 603 661 €	143 812 694 €

Distribution de dividendes effectués sur 2016 au titre de l'exercice 2015 : 5 010 000 €

3.8 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2012	1 950 029 €
2013	3 460 000 €
2014	5 970 000 €
2015	10 930 000 €
2016	2 610 000 €
	24 920 029 €

3.9 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	165 681 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 907 137 €
Dettes fiscales et sociales	31 329 949 €
Autres dettes	11 540 €
Total	34 414 307 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	15 971 172 €
Autres produits constatés d'avance	15 894 €
Total	15 987 066 €

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	211 087 882 €
Publicité	67 553 216 €
Divers	16 946 109 €
Total	295 587 207 €

4.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Cadres	348
Employés	222
Journalistes	635
Ouvriers	237
Total	1 442

4.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotations et reprise provisions 39 bis	2 610 000 €	5 299 775 €
Dotations et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	5 299 775 €	5 944 785 €
* dégressif	616 791 €	157 206 €
Provision pour plan de Départs Volontaires	0 €	132 375 €
Provision Urssaf 2016	669 068 €	
Départs PMS	132 375 €	
Quote part Subvention portage		161 750 €
Subventions Fonds de Modernisation		1 201 896 €
Cessions d'immobilisations	99 437 €	196 847 €
Divers	465 415 €	437 973 €
Totaux	9 892 860 €	13 532 606 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel.

4.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	650 337 €	-414 987 €
Résultat exceptionnel et participation	3 548 121 €	770 988 €
Résultat net comptable	4 198 458 €	356 002 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | | |
|--------------------------------|---|------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } | Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | | |
| 3 - Résultat exceptionnel | | |
| 4 - Participation des salariés | | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

4.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la nouvelle convention d'intégration fiscale stipule que les sociétés bénéficiaires supportent l'impôt de droit commun.

Les sociétés déficitaires, hors Sipa, sont créditées de l'économie d'impôt.

Sur l'exercice 2016, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 356 002 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 662 568 €
- crédits d'impôts : (306 566 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

4.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	3 842 456 €	
Impôts sur les bénéfices	356 002 €	
Résultat avant impôts		4 198 458 €
Provision article 39 bis (reprise)	-2 689 775 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-185 425 €	
Variation nette des provisions réglementées		-2 875 200 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		1 323 258 €

4.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 24 920 029 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	24 920 029 €	33,33%	8 306 676 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 12 246 689 €			
Provision participation salariés 91 624 €			
Contribution sociale de solidarité 435 260 €			
Forfait social sur participation salariés 18 325 €			
Allègements de la dette future d'impôts	12 791 898 €	33,33%	4 263 966 €

V – AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Engagements financiers

Engagement donnés	
- Avals	
- Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000 € - Dans Chasse Marée à hauteur de 200 000 €	
- Hypothèques	
- Autres	

Engagement reçus	
- Avals	
- Cautions	
- Abandon de créance avec clause de meilleure fortune :	
- Créance / SENO à échéance du 31/12/17	94 000 €
- Créance / SENO à échéance du 31/12/19	126 000 €
- Créance / Télévision Bretagne Ouest à échéance du 31/12/18	32 500 €

Formulaire obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Aggravations		
			Consécutives à une revalorisation postérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I	CZ	D8	D9	
INCORP.	TOTAL II	KD	KE	KF	
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		71 382 578		4 979 939	
CORPORELLES	Terrains	4 024 906	KH	KI	
	Constructions				
	Sur sol propre	19 934 665	KJ	KL	
	Sur sol d'autrui	5 406 975	KM	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	31 804 836	KP	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	113 893 357	KS	KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *	9 218 574	KV	KN	
	Matériel de transport *	7 685 377	KY	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	15 345 294	LB	LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	4 598 495	LH	LJ	
	Avances et acomptes	8 439 040	LK	LM	
	TOTAL III	LN	220 351 624	LO	LP
Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	
Autres participations		57 454 438	8U	8V	
Autres titres immobilisés			IP	IR	
Prêts et autres immobilisations financières		6 011 642	II	IU	
TOTAL IV		63 466 080	IQ	IS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		355 200 281	OG	OH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		355 200 281	OG	OH	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Démunitions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		par versement de poste à poste	par location à des tiers ou sortie hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
INCORP.	TOTAL I	LN	CO	DO	
INCORP.	TOTAL II	LO	LV	LW	
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		466 092		75 774 355	
CORPORELLES	Terrains		LX	4 024 906	LZ
	Constructions				
	Sur sol propre		MA	19 934 665	MC
	Sur sol d'autrui		MD	5 406 975	ME
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	183 054	MG	35 881 503	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 610 712	MJ	117 984 877	ML
	Inst. gales, agencés, aménagements divers		MM	9 316 591	MN
	Matériel de transport	1 328 198	MP	7 308 651	MQ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 760	MS	15 817 350	MT
	Emballages récupérables et divers *		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours	4 583 495	MZ	688 720	NA
	Avances et acomptes	8 439 040	ND	47 754	NE
	TOTAL III	NY	13 022 536	NG	216 409 995
Participations évaluées par mise en équivalence			OU	OY	
Autres participations			OX	57 757 238	OZ
Autres titres immobilisés			2B	500 000	2D
Prêts et autres immobilisations financières		777 445	2E	5 904 591	2G
TOTAL IV		777 445	NK	64 161 829	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		13 488 628	OK	356 346 181	2J

Ne pas reporter le montant des centimes

Totaux Group

Formulaire de l'annexe (article 11 A de l'arrêté relatif aux annexes)

Designation de l'entreprise SA SOCIETE QUEST-FRANCE						Néant			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions, amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		FL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	41 862 074	PF	3 978 861	PG	122 067	PH	45 718 867
Terrains		PI	28 363	PJ	13 859	PK		PL	42 222
	Sur sol propre	PM	7 111 846	PN	795 641	PO		PQ	7 907 487
Constructions	Sur sol d'autrui	PR	1 952 508	PS	353 105	PT		PU	2 305 613
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	20 927 026	PW	1 682 648	PX	182 286	PY	22 427 388
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	90 798 819	QA	5 675 495	QB	10 578 591	QC	85 895 723
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 983 157	QE	282 060	QF		QG	8 265 218
	Matériel de transport	QH	5 831 974	QI	748 661	QJ	1 261 649	QK	5 318 985
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 601 871	QM	474 452	QN	10 760	QO	14 065 562
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	148 235 567	QV	10 025 925	QW	12 033 289	QX	146 228 202
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	190 097 641	OP	14 004 786	OQ	12 155 357	OR	191 947 070

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1 (68 340)			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6 (510 788)			
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4 (287 565)			
Inst. techniques, mat. et outillage	S5	S6	S7 2 366 273	S8	S9	T1 707 426	T2 1 658 846			
Inst. générales, agencements, aménagements divers	T3	T4 606 567	T5 2 933 501	T6	T7 118 401	T8 3 893 269	T9 (471 602)			
Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6 119 883	U7 (119 883)			
Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3 3 787	V4 203 672	V5 (207 439)			
Emballages récup. et divers	V6	V7 10 223	V8	V9	W1 35 037	W2 153 838	W3 (178 652)			
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	X2	X3 616 790	X4 5 299 774	X5	X6 157 206	X7 5 878 444	X8 (117 085)			
Total général (I+II+III+IV)	NL	NQ 616 790	NR 5 299 774	NS	NT 157 206	NU 5 944 784	NV (185 425)			
Total général non venant de l'exercice (I+II+III+IV)	NW	5 916 565	Total général non venant de l'exercice (NS+NT+NL)	NY	6 101 990	Total général non venant de l'exercice (NW-NV)	NZ (185 425)			

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARIÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaires obligatoires (article 11 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1	2		3		4	
		TA		TB		TC	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T						
Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U						
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	232 503	TG			232 503	
Amortissements dérogatoires	3X	46 303 153	TM	5 916 565	TN	6 101 990	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4				
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK				
Autres provisions réglementées (1)	3Y	27 609 803	TP	2 610 000	TQ	5 299 774	
TOTAL I	3Z	74 145 460	TS	8 526 565	TT	11 401 765	
Provisions pour litiges	4A	2 340 065	4B	207 500	4C	311 040	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4I		
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	11 022 880	4Y	1 223 809	4Z		
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O		5P		5Q		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 376 892	5W	1 274 059	5X	132 374	
TOTAL II	5Z	14 739 837	TV	2 705 368	TW	443 414	
Provisions pour dépréciation sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C	6D	
	- corporelles	6E	6F		6G	6H	
	titres mis en équivalence	6J	6K		6L	6M	
	- titres de participation	6U	6V	728 811	6W	6X	
	- autres immobilisations financières (1) *	6B	6C	65 000	6D	6E	
	Sur stocks et en cours	6N	6O	601 548	6P	6Q	48 193
Sur comptes clients	6T	6U	856 739	6V	6W	291 894	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	5 122 572	6Z	6A	20 940	
TOTAL III	7B	7 374 872	7Y	361 027	7Z	7 735 699	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	96 259 970	7B	11 592 961	7C	11 845 180	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		7E	2 253 888	7F	268 099	
	- financières		7G	20 940	7H		
	- exceptionnelles		7J	9 318 133	7K	11 577 081	
Titres mis en équivalence						7L	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I 5° du CGI							

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 1) A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	65 000	LN	65 000		
	Prêts (1) (2)	UP	5 875 631	UR	388 419	5 487 211	
	Autres immobilisations financières	UT	28 960	UV	28 960		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	89 568		89 568		
	Autres créances clients	VX	24 174 466		24 174 466		
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation "prêts ou remis en garantie" (1) (2))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	EY	33 550		2 030	31 520	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	47 915		47 915		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 705 649		4 705 649	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	586 475		586 475	
	Groupe et associés (2)	VC	43 339 420		3 397 462	39 941 958	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	919 008		919 008		
	Charges constatées d'avance	VS	400 934		400 934		
	TOTAUX		VT	80 266 582	VU	34 740 892	VV
RENVIS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD	646 363				
	(1) Montant des Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	761 223				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	8 607 789		8 607 789		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	24 685 164		7 325 446	16 737 432	602 286
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 101 699		291 095	810 604	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 993 460		12 993 460		
Personnel et comptes rattachés		8C	19 026 355		19 026 355		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 213 926		19 213 926		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 554 000		5 554 000		
	Obligations cautionnées	VX					
Etat et autres collectivités publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	607 408		607 408		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	2 626 652		2 626 652		
Groupe et associés (2)		VI	1 394 256		1 394 256		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 946 882		4 686 882	1 260 000	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	15 987 066		15 987 066		
TOTAUX		VY	117 724 663	VZ	98 314 340	18 808 036	602 286
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 125 289	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012			